



Communiqué

Une présence policière visible pour lutter contre le deal

La Municipalité a décidé un renforcement de la présence policière uniformée pour lutter contre le deal de rue. Dès le 15 juin 2018, un maillage du territoire basé sur la présence de policiers en uniforme (îlotiers) sera introduit pour lutter contre le deal de rue à Lausanne. Outre cette présence uniformée permanente entre 8 heures et 22 heures sur six points d'attention du centre-ville, des actions coordonnées multi-niveaux seront mises en place pour déstabiliser les trafiquants de stupéfiants. Ce nouveau dispositif visible viendra compléter les patrouilles pédestres existantes, l'action de la brigade des stupéfiants et le processus Strada. La Municipalité rappelle l'importance d'une bonne coordination et d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale (police, justice, système pénitenciaire).

Au vu de l'évolution des derniers mois et afin de répondre aux attentes des habitants, la Municipalité a décidé, conformément à son programme de législature, un renforcement important de la présence policière visible pour lutter contre le deal de rue, l'appropriation du domaine public et le sentiment d'impunité qui en découle. La Police de Lausanne réorganisera ses dispositifs destinés à la lutte contre le deal de rue, en combinant une présence policière fortement renforcée et le travail de la brigade des stupéfiants.

Dans les faits, la police garantira une présence permanente de policiers en uniforme (îlotiers), de 8 heures à 22 heures, sept jours sur sept, sur six points d'attention du centre-ville particulièrement exposés au deal de rue. Il s'agit de :

- Chauderon
- Maupas-Saint-Roch
- Bel-Air et passerelle de l'Europe
- Gare-Petit-Chêne
- Rue de Bourg-St-François
- Riponne-Tunnel

Ce dispositif complétera les actuelles patrouilles pédestres au centre-ville ainsi que la présence policière des nuits et du week-end.

Mobilisant l'équivalent de 20 policiers à plein temps dès le 15 juin 2018, ce nouveau dispositif sera renforcé au cours des mois à venir. Il sera adapté en fonction de l'évolution des phénomènes et évalué après une première durée de 12 mois. Les effectifs proviendront de l'augmentation décidée par la Municipalité du nombre de policiers (+ 25 sur la législature) et de l'implication des différentes divisions du Corps de police. Une montée en puissance des moyens mis au service de cette nouvelle stratégie est prévue dans la durée. La philosophie d'engagement s'inscrit dans la logique du processus Strada. Centrée sur le deal de rue, elle vise la prévention des délits grâce à un maillage du terrain.



Cette présence visible sera renforcée par des points de passage obligatoires assurés par les divers éléments opérationnels, avec pour objectif de perturber les transactions et forcer les trafiquants de stupéfiants à multiplier les déplacements. Des synergies facilitées entre collaborateurs permettront de gérer constamment les répercussions de cette opération sur l'entre-terrain.

Ce nouveau dispositif aura également pour objectif de rassurer les habitants et les commerçants des secteurs touchés par le deal de rue qui pourront s'adresser à un numéro de téléphone dédié.

Des éléments spécifiquement répressifs s'ajouteront à ce dispositif: la présence régulière de chiens policiers, tout comme les actions menées par les spécialistes en civil de la Brigade des stupéfiants, contribueront à maintenir vendeurs et acheteurs sous pression. Des stages au sein de cette unité travaillant en civil seront suivis par le personnel uniformé, afin de pouvoir varier les axes répressifs exercé sur les dealers.

Un poste de police mobile sera également actif sur les différents points d'attention. Structure dotée de toutes les compétences d'un poste de police habituel, elle permettra d'aller au contact des habitants et commerçants afin d'enregistrer les plaintes et de travailler sur la résolution de problèmes.

L'opération sera conduite par une taskforce impliquant la direction opérationnelle du Corps de Police et la Police judiciaire, notamment ses spécialistes de la Brigade des stupéfiants. L'accent sur ces collaborations permettra de suivre l'évolution de la nouvelle stratégie sur une longue durée. Au total, ce sont plus de 40 EPT (patrouilles uniformées, brigades des stupéfiants, groupe Celtus) qui seront mobilisés contre le deal de rue.

L'Ecole des sciences criminelles (UNIL) a également été mandatée en mars 2018 afin de permettre une évaluation des méthodes de lutte contre le deal de rue de Lausanne, Berne et Zurich. L'étude sera disponible à l'automne. Ces résultats seront partagés avec la Coordination de la chaîne pénale, le Conseil cantonal de la sécurité, la Police cantonale et les autres partenaires cantonaux et communaux.

Ces mesures seront accompagnées par la mise sur pied d'une plateforme impliquant les directions et services touchés par la problématique de la préservation des espaces publics et du deal de rue, afin d'évaluer les impacts de la mise en place des nouvelles mesures sous un angle multidisciplinaire et pour envisager des ajustements progressifs sur le plan réglementaire (mesures d'éloignements, aggravation des peines), notamment du Règlement général de police, et dans leurs mises en pratique dans le cadre des différentes politiques municipales.

La Municipalité rappelle l'importance d'une bonne coordination et d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale (renforcement de la capacité pénitentiaire et application des courtes peines).

Le Corps de police

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39

Lausanne, le 5 juin 2018